LA VILLE DE THEOULE-SUR-MER
(1 500 habitants surclassée 10 000 à 20 000 habitants- Alpes maritimes – 100 employés)
Membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins
Recrute par voie contractuelle

NAGEUR SAUVETEUR QUALIFIE SAISONNIER (H/F)

Cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives
Poste à pourvoir du 1er juillet 2024 au 31 août 2024

La Commune de Théoule-sur-Mer assure la surveillance des zones de baignades sur les plages du 1er juillet au 31 août à travers plusieurs postes de secours.

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du responsable de la surveillance du littoral et au sein d'une équipe de 15 personnes, le nageur sauveteur aura pour missions principales d'assurer la surveillance de la baignade et la sécurité des différents publics fréquentant les plages de la commune.

Compte tenu des spécificités des zones de baignades, un chef de poste et un adjoint au chef de poste seront désignés pour chaque poste de secours afin d'encadrer l'équipe de nageurs sauveteurs.

Activités principales du nageur sauveteur :

- Assurer la surveillance effective des plages dès l'ouverture du poste de secours,
- Garantir la sécurité des nageurs en prévenant des risques de la baignade, en portant assistance aux baigneurs en difficulté et en assurant les premiers secours,
- Veiller au respect de la règlementation des zones surveillées,
- Assurer la bonne tenue des postes de secours et veiller au respect des normes en matière d'hygiène et de sécurité,
- Installer, ranger et entretenir le matériel de secours et de sauvetage,
- Mettre en application les consignes relatives à la surveillance et aux secours,
- Informer et renseigner la population,
- Sensibiliser les usagers peu respectueux de l'environnement aux risques de dégradations du milieu naturel.

Activités spécifiques des chefs de poste et adjoints au chef de poste :

- Encadrer et gérer les équipes de nageurs sauveteurs,
- Organiser le service de sécurité des plages,
- Veiller et contrôler à l'entretien et au nettoyage des postes de secours, ainsi que des matériels de secours,
- Suivre les éventuelles réclamations internes ou externes.

Profil et aptitudes requises :

- Titulaire du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) à jour,
- Titulaire du diplôme de Premiers secours en équipe niveau 1 ou 2 (PSE 1 ou PSE 2) à jour,
- Permis côtier souhaitable,
- Connaître la règlementation de la police des plages,
- Rigueur, sens des responsabilités,
- Ponctualité,
- Bonne condition physique et disponibilité,
- Sens de l'observation,
- Savoir travailler en équipe et remonter les informations à la direction,
- Sens du service public
- Être sensible au respect de l'environnement,
- Pour les chefs de postes et les adjoints au chef de poste :
    - savoir organiser les postes de secours,
    - savoir encadrer le personnel : savoir donner des consignes et les vérifier, réguler les relations au sein de l'équipe, vérifier les présences, planifier les absences,
    - sens de l'organisation.

Rémunération et autres conditions d'emploi
Salaire brut mensuel (congés payés inclus) :

- Sauveteur qualifié : 2 001.71€
- Adjoint chef de poste : 2 061.87€
- Chef de poste : 2 176.74€

Poste à temps complet sur la base d'un planning de travail mensuel pouvant inclure des samedis, dimanches et jours fériés.
Amplitude horaire : 10 h – 18 h
Dotation vestimentaire fournie
Logement collectif mis à disposition sur la commune si besoin.

Candidature à adresser : (lettre de motivation + C.V avec à M. le Maire de Théoule-sur-Mer
BP 40001 - 06591 Théoule sur Mer Cedex ou par mail à rh@ville-theoulesurmer.fr

Date limite des candidatures : 15/04/2024